

JUIN '20

smartmedia

FOKUS.

PATIENT JOURNEY

Christie Morreale

La santé ne se brade pas

Innovations

Au cœur des soins de santé

Steven Laureys

Après la maladie : la vie



CHRISTIAN LÉONARD

« Le grand défi pour demain est d'articuler la santé humaine avec la santé animale, l'écologie et l'économie. »

Découvrez-en plus sur fr.fokus-online.be. #fokuspatientjourney

STRESS...
NO
CRASH !



Restez zen !



Zentabs®
Vista-life PHARMA

100% naturel en pharmacie

VISTA-LIFE PHARMA
www.vistalife.be



« Nos aînés méritent respect et écoute »

La maltraitance des personnes âgées reste un problème de société. Priorité : rendre à l'aîné la parole et la maîtrise de ses choix de vie.

Les personnes âgées ne peuvent pas être maltraitées. Une évidence ! Pourtant, bien des aînés subissent des maltraitances de différentes natures. L'écoute et l'accompagnement psychologique sont les premiers moyens à déployer pour endiguer le phénomène, comme nous l'explique Dominique Langhendries, directeur de Respect Seniors.

Quel est le message à faire passer sur ce problème de société ?

« Que chacun de nous peut être à un moment donné maltraitant et qu'il est important que tout senior ayant le sentiment d'être maltraité puisse en parler librement. Des associations, comme Respect Seniors, sont là pour être à l'écoute de ces situations de maltraitance ressentie ou réelle. Le pire est que l'aîné reste seul face à cela. »

Existe-t-il un état des lieux précis du phénomène en Belgique ?

« On n'a qu'une vue partielle de son ampleur. Comme indicateur concret, il y a le nombre d'appels que reçoit mon ASBL : en moyenne 3000 par an qui mènent à l'ouverture d'environ 850 dossiers. D'année en année, ce nombre d'appels reçus varie peu. Mais ces SOS effectifs ne sont que la pointe émergée de l'iceberg "maltraitance". Bon nombre d'aînés maltraités ne prennent jamais leur téléphone et restent passifs face aux situations qu'ils endurent et qu'ils n'identifient pas toujours comme de la maltraitance. L'enjeu majeur est que davantage d'aîné(e)s cherchent un soutien. Par contre, nous savons précisément où s'exerce majoritairement la maltraitance et qui en sont les auteurs

principaux. Dans 65 % des cas, le lieu est le domicile de l'aîné et l'auteur, un membre de la famille. Le plus cité étant le conjoint. Ensuite, les enfants. Les professionnels de la santé (à domicile ou en institution) sont eux épinglés dans 15 à 20 % des cas. »

Justement, que recouvre précisément la notion de maltraitance ?

« Sur base des appels reçus, une typologie et un ordre d'importance, des plus répandues aux moins courantes, se dégagent. En tête, il y a les maltraitances "psychologiques" : chantage, infantilisation, menace de punitions, etc. Ensuite viennent les maltraitances "financières" : cela va de la captation d'un héritage au fait de puiser de l'argent dans le porte-monnaie de mamie. Suivent les atteintes aux droits de la personne : comme usurper son identité, ne pas respecter ses droits fondamentaux et individuels, faire pression sur son choix d'hébergement. Bref tout cela brime son droit de choisir. Il y a aussi les "négligences" : dans le soin comme dans le relationnel. Ne pas visiter un aîné et/ou conditionner sa visite à l'obtention de quelque chose. Restent enfin les mauvais traitements auxquels on pense, à tort, en premier : les coups et blessures. Ce sont les moins courants. Un accompagnement psycho-social est utile pour corriger ces mauvaises attitudes. »

Les auteurs exploitent-ils la fragilité de l'aîné ?

« Avec l'âge, chacun devient fragile physiquement et psychologiquement. Certains déterminants positifs

ou négatifs (solitude, précarité, problèmes cognitifs), accentuent la vulnérabilité des aînés. Dès lors, tout ce qui gravite autour d'eux peut devenir plus maltraitant qu'avant. Un aîné, c'est un vase de cristal, solide mais fragile. Placé au centre d'une pièce avec des enfants qui jouent, il devient très vulnérable et peut vite se sentir maltraité. »

Quelles sont les solutions à la maltraitance ?

« La priorité est de maintenir le lien avec tout aîné qui nous contacte. Pour qu'il exprime son ressenti et ce qu'il veut selon sa perception de la situation. La seule question est : que souhaite l'aîné ? Parfois, il préférera subir que de risquer de perdre la relation avec le membre de sa famille. L'aîné reste maître du choix et nous ne contactons ses proches qu'avec son accord. De notre côté, nous pratiquons l'écoute, l'information, la conciliation et le retissage du lien. Souvent, l'aîné n'a plus droit à la parole et il faut la lui rendre. »

La crise sanitaire du Coronavirus a-t-elle eu un impact sur le niveau de maltraitance des aînés ?

« Cette période n'a pas amené une inflation de rapports de maltraitances au niveau des homes confinés. L'inquiétude des familles s'est néanmoins davantage exprimée, nourrie par une suspicion que les aînés ont été plus délaissés, négligés, isolés. Avec cette crise, beaucoup de gens ont pris plus conscience de la fragilité des seniors, de ce qu'ils vivent et subissent. Les leçons tirées de cet épisode devraient favoriser des rapports améliorés aux seniors pour le futur. A domicile, comme en institution, dans le respect des seniors. »

À propos de...

Respect Seniors est une ASBL reconnue comme Agence wallonne de lutte contre la maltraitance envers les aînés. Elle emploie 15 personnes, dispose de 6 antennes et remplit 4 missions : accompagnement de situations « maltraitantes » par l'écoute de témoignages notamment via le numéro gratuit 0800 30 330, information sur cette problématique vers le grand public, formation de professionnels au contact des seniors (infirmières, psys, aides familiales...), gestion de statistiques et échange de bonnes pratiques avec d'autres associations.

RESPECT SENIORS
Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés
0800 30 330